



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

27 NOVEMBRE 2017

RÉGION DE GENDARMERIE DE BRETAGNE

GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DES CÔTES D'ARMOR

M E S S A G E

ALERTE - INFORMATION

Le Groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor, vous informe d'une évolution préoccupante du phénomène de **vols commis au préjudice des personnes âgées sur le département.**

Les vols par ruse sont effectués par un ou plusieurs individus. Prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux et/ou du numéraire.

Outre ces faits, d'autres personnes ont été victimes D'ABUS DE FAIBLESSE par les représentants d'une entreprise de ravalement à Guingamp.

A Plouer-sur-Rance, un couple d'octogénaires et un résident de l'EHPAD ont été victimes d'un vol de bijoux par un couple d'une trentaine d'années, se faisant passer pour des représentants de l'UNICEF.

Enfin, une femme âgée de 87 ans est victime d'un vol à l'arraché à La Chèze.

CONSIGNES A SUIVRE :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent en liquide.
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance au moment où vous retirez

de l'argent.

- Ne faites jamais entrer des inconnus chez vous. Si c'est un professionnel, il doit avoir pris rendez-vous et vous montrer sa carte. Vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur.

- Si vous êtes victimes d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus.

- Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.

- Prévenez très rapidement la GENDARMERIE (brigade locale ou le 17).